

PROCÈS VERBAL

3e réunion du Conseil d'établissement – École secondaire Saint-Henri
Le lundi 1^{er} février 2021, à 18h00 par Zoom

1. Prise de présences et quorum

Présences CE : Yvon Savoie- Karine Maisonneuve- Isabelle Marnier- Christine Michaud- Karina Sanchez- Patrick Trahan

Présences École : Michel Roy, directeur- Catherine Carrière- Annie Coutu- Michel Courchesne- Antoine Pontbriand

Le Quorum est atteint

2. Ouverture de l'assemblée

Ouverture à 18h10

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Trahan demande des éclaircissements concernant la formation des membres du conseil d'établissement.

Monsieur Roy explique que cette formation est disponible en suivant les liens envoyés aux membres du Conseil d'établissement par courriel. Nous avons également la possibilité de suivre la formation individuellement ou en se regroupant.

Monsieur Savoie propose l'ordre du jour et Madame Michaud l'adopte.

4. Adoption du procès-verbal du 7 décembre 2020

Correction demandée par Monsieur Roy au point 9.3. « Monsieur Roy souligne qu'il manque un psychoéducateur et un ortho...» cette phrase devrait être modifiée par « Monsieur Roy souligne qu'il manque un psychoéducateur et un orthophoniste...».

Monsieur Savoie propose l'adoption du procès-verbal et Monsieur Pontbriand appuie.

5. Suivi du procès-verbal du 7 décembre 2020

Point de suivi concernant la Fondation Marcel-Beaudet

Les membres du Conseil d'établissement acceptent de remettre 400\$, provenant du budget de fonctionnement du C.É, à la Fondation Marcel-Beaudet afin de soutenir la réussite des élèves.

Point de suivi concernant l'achat d'ordinateurs

Monsieur Roy nous informe que les besoins informatiques des élèves (ordinateurs portables) ont été comblés avant le congé des Fêtes par le matériel disponible à l'école (prêt). Les achats d'ordinateurs sont difficiles compte tenu de la grande demande présentement. Pour cette raison, le budget «fond 4» est maintenu pour répondre aux besoins.

6. Points d'information

6.1 Suivi Covid

Monsieur Roy informe les membres du Conseil d'établissement que le bilan cumulatif est de 40 cas (depuis le début de l'année scolaire) et qu'il y a actuellement 3 classes en «isolement préventif».

En ce qui concerne les masques de procédure, ils sont disponibles pour les élèves et les membres du personnel en quantité suffisante.

Monsieur Roy ajoute que différentes plateformes sont utilisées afin de permettre l'enseignement à distance pour les élèves dont TEAMS pour les cours et les remise des travaux et AlloProf.

6.2 Critères de sélection, direction d'établissement

Monsieur Roy partage et explique le document «*Critères_Sélections_Directions d'établissement*».

Suite à la présentation du document, Monsieur Savoie propose de former un groupe de travail à la fin de la rencontre pour compléter le document. Madame Carrière suggère de faire une synthèse et de remettre un document de travail qui sera approuvé par le président du Conseil d'établissement et remis au directeur par la suite.

Cette suggestion est acceptée à l'unanimité.

7. Points d'adoption

Aucun

8. Points d'approbation

8.1 Grille-matières

Monsieur Roy partage et explique, de manière détaillée, le document «*Grille-matières 21-22*».

Suite à la présentation du document, celui-ci est approuvé pour adoption par Madame Carrière et Madame Coutu appuie.

8.2 Mesures protégées

Monsieur Roy partage et explique le document pour «*mesures protégées École Saint-Henri*» qui attestation des montants reçus par l'école pour les mesures protégées.

Cette présentation permettra aux membres du Conseil d'établissement d'attester que les sommes liées aux les mesures protégées ont été reçues et que leur déploiement est prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Le document «*Résolutions du conseil*» sera signé tel qu'approuvé par le C.É par la secrétaire de la rencontre et par le président du C.É.

Monsieur Savoie propose et Madame Marnier seconde.

8.3 Approbation de différentes mesures

Mesure 15103 : Bibliothèque, achat de livres;

Mesure 15186 : Sorties : utilisation d'un budget afin de faire venir des artistes à l'école selon le répertoire du Ministère de l'éducation;

Mesure 15200 : formation RCR.

Approbation pour ces mesures par les membres du Conseil d'établissement

8.4 Comité persévérance scolaire

Monsieur Roy nous présente la demande des responsables du comité persévérance scolaire concernant l'attribution des prix aux élèves gagnants du concours «photo» se déroulant du 15 au 19 février 2021.

Les responsables du projet proposent de sélectionner les 2 photos gagnantes et de remettre un iPad à la fille et au garçon ayant été sélectionné par le jury, les prix seront financés par le Fond 4.

Des membres du comité se questionnent concernant les 2 éléments suivants :

- Pertinence de remettre un outil technologique de cette valeur;
- Critères de sélection selon le «genre» des élèves.

Suite à une discussion, les membres du Conseil d'établissement suggèrent de maintenir le montant de la valeur des prix «iPad» et de remettre des prix à une plus grande quantité d'élèves ayant participé au concours.

Les membres du Conseil d'établissement demandent un suivi de ce beau projet et de diffuser les résultats ainsi que les photos sur le site Internet de l'école :

9. Rapport des représentants

9.1 Personne déléguée au comité de parents

Karine Maisonneuve nous explique que la dernière rencontre a été annulée et que la prochaine réunion se déroulera le 23 février 2021.

9.2 Enseignants/professionnels

Monsieur Pontbriand nous informe que les membres du syndicat (SPPMEM) ont voté en faveur d'un mandat de grève de 5 jours, dans le cadre des négociations du renouvellement de la convention collective des professionnelles et professionnels du milieu de l'éducation de Montréal.

9.3 Direction

Monsieur Roy remercie les enseignants.

10. Points divers

Aucun

11. Levée de l'assemblée à 19h15

Michel Roy
directeur



Yvan Savie
président

